Tournoi Régional de l'U.S. Wittes

Jeudi 14 mai 2026

RÈGLEMENT SPORTIF

ARTICLE 1

- Tournoi Régional de Tennis de Table, homologué FFTT.
- Juge arbitre : François Demarthe (JA3).
- Le tournoi se déroule le jeudi 14 mai 2026, salle Louis Vicart 62120 WITTES.
- Balles DHS 3* fournies pas le club, Tables JOOLA OLYMP.

ARTICLE 2

- Présentation de la licence obligatoire.
- Toute personne susceptible d'être qualifiée, de par sa participation à l'échelon départemental des finales par classement, au niveau régional, ne peut participer à ce tournoi.
- Toute personne licenciée FFTT ou UFOLEP est autorisée à participer au tournoi (Pour un joueur affilié FFTT et UFOLEP, seul le classement FFTT est pris en compte. Pour un joueur licencié uniquement UFOLEP, le classement de sa licence UFOLEP sera pris en compte pour le tournoi. Lors d'un match entre un joueur licencié FFTT et un joueur licencié UFOLEP, il n'y aura pas d'échange de points dans le classement individuel des joueurs, pas de perf ni de contre perf).

ARTICLE 3

- Séries organisées :

Série	Désignation	Prix	Horaire	Dotation			
				1er	2ème	3ème	4ème
A	Inférieur à 699 points	6€	9h00	60€	30€	20€	20€
B	Inférieur à 999 points	6€	11h00	60€	30€	20€	20€
C	Inférieur à 1299 points	6€	10h00	60€	30€	20€	20€
D	Inférieur à 1599 points	6€	12h00	70€	35€	20€	20€
E	Open	6€	15h00	90€	45€	25€	25€
F	Handicap (en 41 points)	6€	14h00	80€	40€	20€	20€
G	Doubles (Inférieur à 3100 points)	2x5€	16h00	2x50€	2x30€	2x15€	2x15€

- Nombre maximum d'inscrits par série :
Séries A/B/C/D/E = 48 joueurs ; Série F = 64 joueurs ; Série G = 32 doubles.
- Dotation globale : 1100€ (sous réserve d'une participation suffisante).

ARTICLE 4

- Les séries se jouent par poules éliminatoires suivant le nombre de participants, puis incorporation dans un tableau final à élimination directe (sauf pour les séries Handicap et Doubles qui se feront par élimination directe).
- Toutes les parties se disputent au meilleur des 5 manches (sauf pour la série Handicap).
- Pour la série Handicap, le premier joueur qui arrive à 41 points gagne la partie (2 points par tranche de 100 points d'écart au classement sont attribués au joueur le moins bien classé, dans une limite de 20 points par partie).
- En cas de contestation, le règlement sportif de la fédération française de tennis de table sera appliqué.

ARTICLE 5

- Dates de clôture des inscriptions au tournoi :
 - Par mail ou téléphone : mardi 14 mai 2026,
 - Internet (https://uswittes.pagexl.com/) : mardi 14 mai 2026.
- Le tirage au sort se déroulera le mercredi 13 mai 2026.

ARTICLE 6

- Responsable de l'organisation du tournoi :
Florent Volpoët
Tél : 06 24 73 58 65 Mail : uswittes@gmail.com

ARTICLE 7

- La tenue sportive est obligatoire dans l'aire de jeu.
- Il est strictement interdit de fumer dans la salle.
- Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.